

**SERVICE DE GARDE LES PRIMEVÈRES  
ÉCOLE LES PRIMEVÈRES-JOUVENCE**



**GUIDE D'ACCUEIL**  
**S'ADRESSANT AUX PARENTS**  
**DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE**  
**2018-2019**

Septembre 2018



Chers parents,

Ce guide se veut un outil qui vous permettra de mieux connaître votre service de garde et de faciliter votre adaptation à ce nouveau milieu. Dorénavant, votre enfant se retrouve à l'école « des grands » ce qui représente assurément un ajustement pour lui et aussi pour vous. Votre enfant rencontrera davantage de personnes (élèves, employés de l'école, parents des autres élèves) et fera partie d'un groupe ayant un ratio plus élevé que ceux qu'il avait dans son milieu de garde précédent (CPE, milieu familial). Eh oui ! Il grandit et il grandit trop vite...

Soyez assurés que nos priorités dans l'accueil et l'accompagnement de votre enfant au service de garde sont : **sa sécurité, son bien-être ainsi que son développement global.**

Nous sommes disponibles pour vous accompagner tout au long de cette période de transition. N'hésitez pas à avoir recours à nous.

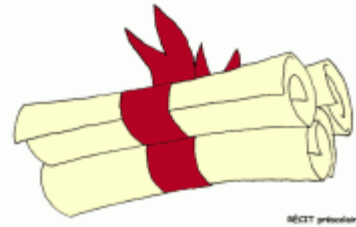
Bienvenue !

### **MISSION DU SERVICE DE GARDE**

Le service de garde est un service qui s'inscrit dans la mission sociale, éducative et pédagogique de l'école. Il permet en effet, de façon complémentaire et cohérente, de poursuivre les objectifs du projet éducatif de l'école. Le personnel du service de garde se doit de créer un milieu de vie susceptible de favoriser le développement global des enfants. Ce milieu de vie doit respecter les divers besoins et intérêts de l'enfant tout en fournissant un environnement riche et stimulant. De cette façon, les enfants apprendront, par le biais d'activités éducatives, à mieux se connaître, à s'engager et à se réaliser. Ils auront ainsi une meilleure perception d'eux-mêmes, ils se découvriront à travers les autres par leurs réalisations, ils vivront une relation privilégiée avec l'éducatrice et leurs pairs. Ce milieu de vie les aidera à acquérir un sentiment d'appartenance et favorisera le développement de l'estime de soi.

### **OBJECTIFS DU SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE**

- Assurer la santé et la sécurité des élèves, dans le respect des règles de conduite et des mesures de sécurité approuvées par le conseil d'établissement de l'école, conformément à l'article 76 de la Loi sur l'instruction publique.
- Veiller au bien-être général des élèves et poursuivre, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves par l'élaboration d'activités tenant compte de leurs intérêts et de leurs besoins, en complémentarité aux services éducatifs de l'école.
- Assurer un soutien aux familles des élèves, notamment en offrant à ceux qui le désirent un lieu adéquat et, dans la mesure du possible, le soutien nécessaire pour leur permettre de réaliser leurs travaux scolaires après la classe.



## **PROJET ÉDUCATIF 2014-2019 - LE PLAISIR DE RÉUSSIR**

### **Valeurs éducatives**

- Estime de soi et confiance en soi
- Goût d'apprendre
- Autonomie et responsabilisation
- Respect des autres et des différences
- Sens de l'effort

### ***Le plaisir d'apprendre et de découvrir***

- Accroître le niveau de compétence linguistique des élèves.
- Développer des méthodes de travail efficaces.
- Élaborer et mener à terme des projets significatifs.

### ***Le plaisir de vivre ensemble***

- S'ouvrir aux autres dans le respect de nos différences.
- Faire des choix éclairés et responsables.
- Offrir un milieu de vie sain et sécuritaire.

### ***Le plaisir de se connaître et de se réaliser***

- Permettre à chaque élève d'exploiter son plein potentiel à partir de ses forces et de ses défis.
- Soutenir le développement de l'élève en fonction de ses capacités et de ses besoins.
- Favoriser la persévérance et la réussite scolaire.

## **LE SERVICE DE GARDE A L'ECOLE C'EST :**



- Un milieu sécuritaire car toute l'équipe a suivi une formation en secourisme et connaît le plan d'urgence qui a été établi.
- Un programme d'activités axé sur le développement global de l'enfant par le biais d'ateliers de réussite, de jeux coopératifs, d'arts plastiques, d'expression corporelle, de plein air, etc.
- Une écoute active dont l'enfant et ses parents peuvent bénéficier.
- Une équipe d'éducateurs et d'éducatrices dynamiques et soucieux de leur formation continue.

## **LA PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS DU SERVICE DE GARDE**

Les activités que vous retrouverez dans la programmation du service de garde, réalisée par le personnel éducateur, visent l'atteinte des valeurs éducatives du projet éducatif de l'école. La réalisation de la programmation d'activités du service de garde est basée sur la compréhension des principes fondamentaux du développement des enfants. Lors de l'élaboration de la programmation d'activités, le personnel éducateur favorise le développement global de l'enfant en intégrant des activités axées sur :



- Le développement psychomoteur ;
- Le développement cognitif ;
- Le développement social ;
- Le développement affectif ;
- Le développement moral.

## **HORAIRE D'OUVERTURE DU SERVICE DE GARDE**

- De 7h00 à 18h00
- 180 jours d'école, 20 journées pédagogiques
- Du lundi au jeudi lors de la semaine de relâche
- De la fin d'août jusqu'à la fin du mois de juin

## **HORAIRE DU PRÉSCOLAIRE**

- 7h00 à 8h15 : Service de garde
- 10h46 à 13h10 : Service de garde
- 15h41 à 18h00 : Service de garde

*\* Les éducatrices du service de garde vont reconduire et chercher les enfants en classe.*

## **CLIENTÈLE ET RATIO**

- Plus de 90% élèves du préscolaire sont inscrits au service de garde.
- Le ratio des groupes du préscolaire se situe approximativement autour de 1/19.

## **ÉQUIPE D'ÉDUCATEURS**

- L'équipe d'éducateurs du service de garde Les Primevères est composée de 20 personnes. De façon générale, les éducateurs possèdent une formation professionnelle (AEP), collégiale et/ou universitaire liée au domaine dans lequel ils œuvrent ainsi qu'une expérience significative auprès des enfants.

## **LOCAUX**

- Le service de garde Les Primevères a à sa disposition plusieurs locaux : gymnase, salle d'informatique, local exclusif pour les groupes du préscolaire et quelques locaux polyvalents.
- Une cuisine permet également la préparation des repas servis aux enfants.

## HORAIRE TYPE QUOTIDIEN DES GROUPES DU PRÉSCOLAIRE



- 7h00 à 7h30 Accueil de tous les élèves au local La Salsa (cuisine)  
Activités libres, bricolages, décoration du local, etc.
- 7h30 à 8h15 Poursuite de l'accueil des élèves du préscolaire
- 8h15 Début de la classe. Les éducateurs vont reconduire les élèves à l'extérieur.  
Prise en charge des élèves par les enseignants.
- 10h46 Fin de la classe. Les éducateurs vont chercher les élèves en classe.  
Prise des présences par les éducateurs du service de garde
- 10h46 à 11h10 Activités dirigées ou libres à l'extérieur ou à l'intérieur.
- 11h10 à 11h20 Préparation pour le dîner (salle de bain – lavage des mains).
- 11h20 à 11h55 Dîner
- 11h55 à 12h00 Période de transition (activités calmes, lecture d'une histoire).
- 12h00 à 12h35 Activités sportives au gymnase (2 jrs/sem.), informatique (2 jrs/sem.) et activités culturelles (1 jr/sem).  
Activités axées sur le développement moteur, le développement social et le développement cognitif
- 12h35 à 13h10 Activités libres à l'extérieur (selon la température) sinon, activités libres à l'intérieur.
- 13h10 Début de la classe. Les éducateurs vont reconduire les élèves à l'extérieur.  
Prise en charge des élèves par les enseignants.
- 15h41 à 15h50 Fin de la classe. Prise des présences par les éducateurs du service de garde.
- 15h50 à 16h00 Période de transition : collation, visionnement d'une petite partie d'un film.  
*Cette période de visionnement nous permet de regrouper les élèves du préscolaire étant donné qu'à ce moment les élèves du primaire terminent la classe et circulent dans les corridors pour quitter, se rendre au service de garde ou aux autobus.*
- 16h00 à 16h50 Activités dirigées programmées et axées sur le développement global des élèves en se basant sur les orientations du projet éducatif de l'école.  
**IMPORTANT : VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AU PLAN DE L'ÉCOLE QUI EST SITUÉ PRÈS DU SECRÉTARIAT POUR SAVOIR OÙ SE TROUVE VOTRE ENFANT**
- 16h50 à 17h25 Regroupement au local des grenouilles. Activités libres.
- 17h25 à 18h00 Regroupement au local La Salsa (cuisine)



## **ORGANISATION DES GROUPES**

Afin d'assurer un meilleur suivi ainsi qu'une communication optimale entre tous les intervenants qui travaillent auprès de votre enfant, les groupes de service de garde sont principalement formés en se basant sur les groupes repères (groupes classe).

Les éducateurs ont en leur possession, en début de chaque période, une liste des présences des élèves de leur groupe. Sur cette liste est indiqué tous les noms des élèves dont la présence est prévue selon votre réservation. Nous y retrouvons également les noms des élèves susceptibles d'être présents dans son groupe de façon sporadique, d'où l'importance d'aviser le service de garde des modifications et/ou des ajouts.

## **PRÉSENCES, ABSENCES ET DÉPARTS**

- Dans l'éventualité qu'un élève serait absent lors de la prise des présences et que nous n'en n'ayons pas été avisé, l'éducateur en avise la technicienne-responsable du service de garde qui s'enquerra des informations justifiant l'absence de l'élève. Au besoin, nous communiquerons avec le parent après avoir consulté l'enseignant de l'élève en question, la secrétaire, les autres membres du personnel, les autres élèves, les boîtes vocales ainsi que le courriel du service de garde.
- **Lorsqu'un élève se présente au service de garde et qu'il n'est pas inscrit sur la fiche de présence, l'éducateur a pour consigne de garder l'élève avec lui. Une procédure semblable à celle utilisée lorsqu'un enfant absent est alors mise en place.**
- Pour qu'une personne puisse venir chercher votre enfant, elle doit être inscrite sur la liste des personnes autorisées à venir le chercher sans quoi, le personnel de l'école ne le laissera pas partir avec votre enfant. Si vous désirez ajouter une personne, vous devez le faire par un écrit remis à la technicienne-responsable du service de garde.
- Pour venir chercher votre enfant durant la journée, vous devez vous adresser au secrétariat. Nous vous demandons également d'aviser le service de garde.
- **EN FIN DE JOURNÉE, VOUS RETROUVEREZ PRÈS DU SECRÉTARIAT UN PLAN DE L'ÉCOLE SUR LEQUEL EST INDIQUÉ OÙ SE RETROUVE LE GROUPE DE VOTRE ENFANT.**
- Toutes modifications de fréquentation au service de garde devraient être signifiées par écrit. De façon exceptionnelle, nous acceptons les changements de dernières minutes.
- Le numéro pour signaler une absence ou un ajout au niveau de la présence de votre enfant est : 418-871-6418 poste 1 (à noter que la prise des messages se fait à 11h00 et à 15h00). Il est également possible de nous envoyer l'information par courriel à l'adresse : [sdg.primeveres@csdecou.qc.ca](mailto:sdg.primeveres@csdecou.qc.ca)
- Respecter les procédures de départ de l'enfant :
  - Autorisation écrite, datée et signée pour un départ seul.
  - Autorisation écrite, datée et signée pour un départ seul sur une base régulière.
  - Aucun enfant n'a l'autorisation d'attendre seul (ou avec son frère ou sa sœur) son parent au secrétariat (pendant les périodes du service de garde) ou à l'extérieur. Il est obligatoire que le parent ait un **contact visuel réciproque et confirmé** avec l'éducateur de son enfant lorsqu'il vient le chercher.

## **REPAS**

L'organisation des repas se fait par groupe d'âge et les valeurs éducatives véhiculées sont:

- Inculquer l'hygiène : lavage des mains avant et après chaque repas; brossage des dents.
- Développer chez l'élève de bonnes habitudes alimentaires.
- Développer le goût de nouveaux aliments.
- Respecter le guide alimentaire canadien.

La période du repas des élèves du préscolaire débute vers 11h20 pour se terminer à 11h55.

- Les élèves du groupe de Suzanne dînent dans le local Méli-mélo (près du local de la cuisine).
- Les élèves du groupe de Lise dînent dans le local Zig-zag (près du local de la cuisine).
- Les élèves du groupe de Nathalie dînent dans le local Les Grenouilles.



Pour les élèves qui apportent leurs dîners (lunch), voici des points importants à respecter :

- Tous les aliments à base d'arachides et de noix sont interdits (Ex. sandwichs au beurre d'arachides, barres tendres, etc.).
- Les boissons gazeuses, les friandises, les chocolats, etc. sont interdits.
- Mettre les aliments à chauffer dans un contenant allant au four à micro-ondes. Éviter les contenants de verre.
- Fournir les ustensiles nécessaires.
- S'assurer que les repas soient décongelés.
- Pour conserver les aliments, il est important de mettre un « ice pack » d'une grosseur adéquate dans la boîte à goûter.
- Vérifier régulièrement la propreté de la boîte à goûter.

## **INSCRIPTION AU SERVICE DE REPAS DU SERVICE DE GARDE**

Depuis le 30 août dernier, les repas du service de garde sont préparés par le traiteur « LE CROQUIGNOLET ». Il vous est donc possible de réserver le repas de votre enfant en vous adressant à notre nouveau traiteur via son site internet [www.croquignolet.qc.ca](http://www.croquignolet.qc.ca)

## **COLLATION**



À la période de 15h50, les enfants qui le désirent peuvent prendre une collation (fruits, légumes ou fromage).

## **BROSSAGE DE DENTS**

Il est possible pour votre enfant de se brosser les dents au service de garde. Le brossage de dents se fera sur une base volontaire et le rôle des éducateurs consistera à laisser du temps à l'élève pour que celui-ci puisse brosser ses dents. Votre enfant est responsable d'apporter, de ranger et de nettoyer son matériel (brosse à dents, dentifrice, étui, etc.)

## **ALLERGIES**

Quelques élèves fréquentant le service de garde sont **très allergiques** aux noix, beurre d'arachides, arachides, noix de coco « coconut », etc. Pour leur sécurité, nous vous demandons de faire le nécessaire afin que les repas (lunch) ainsi que les collations de votre enfant ne contiennent aucun ingrédient pouvant déclencher une réaction allergique (ex: barres tendres, sandwich au beurre d'arachides, tarte aux pacanes, pâtisserie à la noix de coco, etc.). **Cette exigence s'applique en tout temps (activités spéciales, journées pédagogiques, sorties, etc.).**

## **ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS**

Aucune médication ne sera administrée à l'élève si le formulaire « *Autorisation de distribution de médicaments* » n'a pas été rempli au préalable. Nous avons également besoin de la prescription médicale ou du libellé de la pharmacie. Tous les médicaments doivent être dans leur contenant original fourni par votre pharmacie. Le formulaire d'autorisation de distribution de médicaments est disponible au service de garde et au bureau de la technicienne-responsable.

En aucun temps, l'élève ne doit avoir en sa possession des médicaments. Le parent doit les remettre à un adulte. Les médicaments ne doivent jamais se retrouver dans le sac d'école de l'élève et/ou dans la boîte à goûter. C'est la responsabilité du parent de remettre le médicament, le matin, au personnel du service de garde. Seulement les médicaments prescrits par une autorité médicale ou ayant un libellé du pharmacien seront administrés.

Notez également qu'aucun sirop, tyléol, vitamines, etc. ne peut être administré à votre enfant sans prescription médicale et sans que vous ayez complété un formulaire d'autorisation.

**Nous vous demandons de bien vouloir donner la première dose de médicament à la maison, ceci afin d'éviter tout risque d'allergie médicamenteuse en votre absence.**

Lorsque l'enfant fait de la température ou ressent d'autres malaises, nous prévenons les parents et ils doivent venir chercher leur enfant dans les plus brefs délais.

## **JOURNÉES PÉDAGOGIQUES**

Le service de garde accueille les élèves toute la journée. **Une inscription est obligatoire pour ces journées.** La technicienne-responsable du service de garde remet par le biais des enseignants, une programmation qui a été établie conjointement avec des membres de l'équipe. Le parent intéressé à ce que son enfant participe à cette journée doit compléter un coupon-réponse et nous le retourner en respectant la date limite indiquée sur le formulaire d'inscription. À noter qu'une pénalité de retard pour inscription pourrait vous être facturée. Après cette date, les groupes sont formés en se basant sur l'âge de l'enfant. Par la suite, le nombre de participants à l'activité spéciale est confirmé au fournisseur. Lors des sorties, le ratio est d'un éducateur pour 18 à 20 enfants. Le déplacement des élèves se fait toujours en autobus scolaire. \* **N.B.** Il est possible que votre enfant ne soit pas avec l'éducateur qui le reçoit lors des journées de classe.



Quelques jours après la date limite des inscriptions pour une journée pédagogique, une liste sera affichée sur le babillard du service de garde (près de la porte donnant accès au stationnement). Nous vous demandons de vérifier cette liste et, s'il y a lieu, d'apporter les ajustements en vous adressant à Marie Trottier, technicienne-responsable.



### **Programmation alternative à l'activité spéciale**

Une programmation d'activités sera proposée aux enfants qui demeureront au service de garde. Il se peut que selon le nombre d'enfants qui ne participent pas à l'activité spéciale, un regroupement multi-âges soit nécessaire.

**IMPORTANT :** *Les enfants qui se présentent la journée même sans inscription risquent de se voir refuser l'accès au service de garde pour la journée pédagogique parce que l'organisation de ladite journée ne permet pas l'ajout d'élèves.*



### **FERMETURE DE L'ÉCOLE**

#### **Fermeture avant le début des classes**

S'il y a fermeture des écoles AVANT le début des classes, le service de garde EST ÉGALEMENT FERMÉ. Cette journée n'est pas facturée.

#### **Fermeture de l'école lors de l'horaire régulier**

S'il y a fermeture en cours de journée, les informations fournies sur la fiche santé seront appliquées, d'où l'importance d'aviser le secrétariat de l'école si des modifications doivent être apportées.

Si toutefois la situation s'avérait ambiguë, l'élève restera au service de garde, ceci afin d'assurer sa sécurité.

### **IMPORTANT - PARENTS**

#### **Travailler en collaboration avec le service de garde**

- Informer le service de garde des changements à la fiche d'inscription (numéro de téléphone, personne en cas d'urgence, etc.).
- Aviser l'éducatrice lorsque l'enfant vit des changements ou des situations particulières, ainsi elle sera plus en mesure d'intervenir adéquatement.
- Fournir à l'enfant des vêtements appropriés selon la saison et la température (nous sortons moins longtemps mais nous sortons tout de même à -20 °Celsius) ainsi que des vêtements de rechange.

### Lire attentivement les messages

- Lire les communications écrites (formulaire d'inscription pour les journées pédagogiques, etc.) et retourner les coupons réponses dans les délais prévus.
- Consulter les messages qui sont affichés sur le babillard du service de garde (corridor de l'entrée – près de la porte du stationnement)



### POUR NOUS REJOINDRE

#### Service de garde :

- Téléphone : 418 871-6418 poste 1
- Courriel : [sdg.primeveres@csdecou.qc.ca](mailto:sdg.primeveres@csdecou.qc.ca)

#### Technicienne-responsable, Marie Trottier

- Téléphone : 418 871-6418 poste 5606
- Courriel : [marie.trottier@csdecou.qc.ca](mailto:marie.trottier@csdecou.qc.ca)

### LE PERSONNEL ÉDUCATEUR DU SERVICE DE GARDE LES PRIMEVÈRES

**Technicienne responsable :** Marie Trottier

**Éducatrice classe principale, groupe de sixième année :** Steve Hamel

**Groupes du préscolaire :** Nathalie Gingras, Lise Jacob et Suzanne Prince

**Groupes du primaire :** Mélissa Lefebvre, Alexandre Lenière, Jessy Petit, Johanne Tremblay, Sarah Duchesne, Angélique Bojanowski, Ramatoulaye Barry, Malila Phouthonesy, Chantale Gagné, Lucie Grondin, Anne-Sophie Guimond-Racine, Frédéric Labatut, Chantal Robichaud, Rosemary Nicholls, Audrey Gagné, Johanne Gilbert et Sylvie Garsaud